



ANTIBIOPROPHYLAXIE LORS D'UNE PIQÛRE DE TIQUE

L'antibioprophylaxie n'est pas recommandée après une piqûre de tique objectivée survenue au Québec. Elle peut être envisagée chez les patients exposés dans une zone où la maladie de Lyme est endémique aux États-Unis, en Europe ou ailleurs au Canada.

Au Québec, la prévalence de la bactérie *Borrelia burgdorferi* chez les populations de tiques établies localement est inférieure à 20 %. En Montérégie, cette proportion varie entre 5 et 13 %. De plus, la piqûre pourrait être causée par d'autres arthropodes : 26 % des 1 305 tiques retrouvées chez des humains résidant en Montérégie n'étaient pas des *Ixodes scapularis* (LSPQ, 2013).

LES CRITÈRES À CONSIDÉRER POUR L'ANTIBIOPROPHYLAXIE SONT LES SUIVANTS :

- la proportion de tiques infectées est ≥ 20 % dans le secteur;
- la tique (nymphe ou adulte) est identifiée comme *Ixodes scapularis*;
- la tique est restée attachée à la peau pendant au moins 36 heures;
- la prophylaxie est commencée en dedans de 72 heures de l'enlèvement de la tique;
- il n'y a pas de contre-indication à la doxycycline (ex. : allergie connue, femme enceinte ou enfant < 8 ans).

POSOLOGIE : dose unique de doxycycline par voie orale (adulte : 200 mg; enfant > 8 ans : 4 mg/kg, maximum 200 mg).

La meilleure façon de se protéger contre la maladie de Lyme est la prévention (ex. : éviter l'exposition, utiliser un insectifuge, s'examiner après une activité à risque et retirer rapidement la tique attachée à la peau). Les personnes qui ont subi une piqûre de tique doivent surveiller l'apparition de symptômes pendant au moins un mois (voir Conduite si la maladie de Lyme est suspectée - algorithme décisionnel).

Dans les régions endémiques, on pourrait prévenir 1 cas de maladie de Lyme si on prescrit l'antibioprophylaxie après une piqûre de tique chez 50 personnes asymptomatiques. Plusieurs critères doivent cependant être considérés pour que cette prophylaxie soit envisagée. Ces critères ne sont généralement pas présents pour les piqûres de tiques survenues au Québec.